



Dépôt des comptes.

Par **Mitch1971**, le **22/06/2023** à **05:28**

Bonjour

Nous avons confié la gestion comptable de trois sociétés à un cabinet d'expertise comptable.

Nous sommes en retard sur le dépôt des comptes.

Le cabinet nous fait savoir qu'il a bien toutes les pièces comptables pour l'une des trois sociétés (SCI) mais qu'il doit établir le bilan des trois sociétés (SCI, SARL, SAS qui sont toutes à l'IS) en même temps.

Dans la SCI mes parents sont cogerants et associés et mon frère et le troisième associé.

Dans la SARL de famille mes parents sont également cogerants et associés et je suis le troisième associé.

Dans la SAS je suis président et associé (et ni mon frère ni mes parents ne le sont).

Il n'y a aucun lien statutaire entre ces trois sociétés et aucun lien fiscal et il y a seulement un lien commercial de la SAS avec les deux autres sociétés (la SAS est prestataire de service de conseil en affaire pour la SCI et la SARL).

Je ne comprends donc pas sur quoi se base ce cabinet d'expertise comptable.

Si par exemple mes parents avaient 10 sociétés (sans aucun lien statutaire ou fiscal entre elles) gérées par 10 cabinets comptables je ne pense pas que chacun des cabinets comptables se retrouve obligé d'attendre que les 9 autres aient terminé le bilan de la société de mes parents dont ils auraient la gestion pour déposer les comptes....

Cela serait simplement cauchemardesque à gérer.

Merci de votre aide

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **22/06/2023** à **14:48**

Bonjour et bienvenue

[quote]

Je ne comprends donc pas sur quoi se base ce cabinet d'expertise comptable.

[/quote]

A toute fin utile, n'hésitez pas à contacter...

<https://www.experts-comptables.fr/rentrez-en-contact-avec-l-ordre-des-experts-comptables#no-back>